

Réunion des directeurs de département – 23 mars 2007

I. CONOURS 2007

A. Concours de première année

Jean-Pierre Léoni présente les statistiques pour 2007. 8 954 candidats sont autorisés à concourir, soit une légère progression par rapport à 2006 (8 914). 284 postes sont ouverts, contre 287 en 2006, puisqu'à la demande du Ministère de l'Éducation nationale, trois postes de première année (filières MP et PC) ont été convertis en six postes de 3^e année.

Jean-Pierre Léoni note, entre 2005 et 2007 :

- une forte augmentation des candidats aux concours MP et anglais ;
- une augmentation plus contenue des candidats aux concours informatique et PSI ;
- une diminution des candidats aux concours BCPST et Sciences sociales ;
- des difficultés pour le concours Design (45 personnes convoquées pour 8 postes).

Hubert Comon relève la contradiction entre l'augmentation des candidats au concours MP et la conversion de deux postes de cette filière en postes de troisième année.

Eric Savattero répond que les conversions résultent d'après négociations avec le Ministère. Celui-ci souhaitait initialement convertir entre 20 et 30 postes de première année en postes de troisième année. Les discussions ont finalement abouti à la conversion de trois postes. Ces derniers ont été portés sur les concours bénéficiant d'un vivier important (4 postes en maths et 2 en physique). Hisham Abou-Kandil ajoute que les modifications devaient être en cohérence avec le nombre de postes ouverts aux concours de l'agrégation.

Eric Savattero a évoqué lors de cette réunion avec Jean-Michel Dion la suppression du concours de troisième année. Les crédits correspondants seraient convertis en bourses, permettant ainsi une plus grande souplesse à l'École dans ses recrutements. De plus, la première procédure d'allocations couplées se trouverait sans objet.

B. Concours de troisième année

Les candidats autorisés à concourir sont en baisse par rapport à 2006 : 267 contre 289, alors que davantage de postes sont ouverts.

Jean-Pierre Léoni rappelle qu'en fonction de la qualité des admissibles, les postes pourront être permutés entre les filières.

Jean-Pierre Léoni incite les directeurs de département à réfléchir aux modifications qu'ils souhaitent pour la session 2008. Il est envisagé par exemple de renforcer le coefficient de l'épreuve d'entretien de troisième année, afin de s'assurer de l'adéquation entre le profil du candidat et le cursus.

Eric Savattero indique qu'il n'y a désormais plus de limite d'âge pour accéder aux concours de 3^e année. Des candidats risquent donc de posséder un M2 ou une agrégation. Afin d'éviter toute dérive, Jean-Pierre Léoni et Eric Savattero rédigeront un texte sur les objectifs de recrutement de troisième année, qui sera soumis aux candidats pour engagement de leur part.

II. CAMPAGNE 2007 DU BQE

Le budget est de 250 000 euros. Patrice Quinton procédera à une pré-sélection des projets de l'Antenne. Eric Savattero rappelle les critères de sélection des projets : impact sur l'enseignement, projet réaliste, cofinancement par le département... La date limite de remise des demandes est fixée au 23 avril 2007. La direction arbitrera les projets en mai.

Les départements devront également remettre le bilan de l'utilisation du BQE obtenu les précédentes années pour présentation aux membres du Conseil scientifique et du Conseil d'administration.

Claire Dupas ajoute que le BQE n'a pas seulement pour but d'aider à l'acquisition de matériel scientifique. Il peut aussi financer l'achat d'ordinateurs, de bases de données, de logiciels...

III. MOUVEMENTS DE PERSONNELS

A. Personnels enseignants

Hisham Abou-Kandil incite à la publicité la plus large possible des postes vacants, afin d'obtenir un nombre suffisant de candidats. Claire Dupas rappelle que le nombre de candidats par poste est examiné par le Ministère lors des créations de postes. Les postes non pourvus deux années consécutives affaiblissent l'École lors de ses demandes, celles-ci apparaissant injustifiées.

Claire Dupas ajoute que la politique d'ouverture et la mobilité restent d'actualité dans le recrutement des enseignants-chercheurs.

B. IATOS

Jean-Paul Brutus annonce que cinq postes ITRF sont à pourvoir dans les départements. Les nominations auront lieu au 1^{er} décembre 2007. Un mouvement interne sera réalisé préalablement aux concours.

IV. ÉCOLE DOCTORALE

L'EDSP a été créée officiellement en 2000. Thierry Maurin en a la responsabilité depuis cette date, ainsi que des allocations couplées depuis 1999. Il quittera ses fonctions en 2008.

Claire Dupas le remercie chaleureusement pour le travail accompli. Elle annonce que Jean-François Roch a été choisi pour succéder à Thierry Maurin. Ils travailleront en biseau à la tête de l'École doctorale durant l'année 2007-2008.

Thierry Maurin explique les difficultés engendrées par les allocations couplées en deux tours. Claire Dupas lui demande de rédiger une note à l'attention du Ministère. Une co-signature de cette lettre sera proposée à l'ENS Lyon, qui tente également de sortir de ce système.

Afin d'anticiper la préparation des dossiers pour le prochain contrat quadriennal, Claire Dupas et Hisham Abou-Kandil demandent aux directeurs de département de réfléchir à l'alternative suivante : conserver une école doctorale de site, ou se diriger vers des cohabitations avec des écoles doctorales disciplinaires.

Christian Auclair pense qu'une école doctorale de site procure une force à l'ENS et permet de ne pas mettre en difficulté certaines disciplines.

V. UNISCIEL

UNISCIEL est un consortium chargé de créer et mettre à disposition des environnements numériques de travail. Il est le parallèle pour les sciences (maths, physique, chimie) du consortium UNIT, consacré aux sciences pour l'ingénieur.

La cotisation pour l'affiliation à UNISCIEL s'élève à un euro par étudiant, avec un minimum de 2 000 euros et un plafond de 6 000 euros.

Eric Savattero demande aux directeurs de département concernés s'ils souhaitent s'investir dans ce projet. En cas de participation de l'École, il conviendra de déterminer les ressources qui peuvent être mises à la disposition de tous de celles qui doivent rester à la seule destination des élèves ou peuvent être commercialisées.

Eric Savattero rappelle que les enseignants qui s'investissent dans ce type de projet peuvent obtenir des décharges de service ou des heures complémentaires.

VI. SCOLARITE (INTERVENTION DE CATHERINE BARATTI)

A. Bilan de la remise des diplômes de Master

126 diplômes étaient prêts le 15 mars pour 150 inscriptions. Les diplômes qui n'ont pu être édités sont principalement ceux de l'Antenne (saisie partielle des maquettes et suivi pédagogique non effectué), du département de Langues et de Design (suivi pédagogique non effectué).

En ce qui concerne le supplément au diplôme, certains départements ont saisi le contenu des enseignements et le parcours des élèves. L'application permet d'éditer les informations liées au parcours, des informations générales sur la formation et le contenu des enseignements. Toutefois, Catherine Baratti n'a pas encore reçu la formation correspondante et n'a pas connaissance de

délivrance de suppléments au diplôme dans les autres établissements détenant la même application. Il convient encore de réfléchir au contenu de ce supplément, qui devra aussi être disponible en anglais.

Bogdana Neuville remarque que l'offre de formation présentée sur le site Web de l'École est illisible pour les étrangers. Elle suggère de simplifier les intitulés et de rendre les pages plus ergonomiques.

Bogdana Neuville mentionne que le site <http://usa.campusfrance.org> contient des erreurs quant aux formations de l'ENS (master professionnel au lieu de master recherche par exemple). Chaque directeur de département devra vérifier les informations relatives à ses formations affichées sur le site. Les erreurs constatées seront transmises à Catherine Baratti.

B. Bilan des inscriptions 2006/2007

756 inscriptions en Master sont enregistrées, contre 643 en 2005/2006. Les inscriptions se poursuivent, notamment celles d'étudiants étrangers pour le second semestre.

Catherine Baratti demande l'avis des directeurs de département quant à la date de clôture des inscriptions 2007/2008. Elle a également besoin, avant d'ouvrir l'application informatique pour 2007/2008, de connaître les formations nouvelles, supprimées ou modifiées.

Il est décidé de fermer les inscriptions 2006-2007 à compter du 1^{er} mai et d'ouvrir l'année 2007/2008 dans la troisième semaine de mai.

En marge, Catherine Baratti annonce la tenue de deux conférences :

- Le 26 avril à 18 heures, Bernard Pignierol, conseiller d'État, présentera le rapport du Conseil d'État « L'administration française et l'Union européenne ».

- Le 2 mai à 18 heures, Dominique Pestre (EHESS) interviendra sur le thème : « Penser les régimes de science en société ».

VII. QUESTIONS DIVERSES

- Hisham Abou-Kandil annonce la nomination du nouveau Recteur de l'Académie de Créteil : Monsieur Jean-Michel Blanquer. Il remplace Monsieur Saint-Girons, désormais Directeur général de l'Enseignement supérieur. Monsieur Jean-Marc Monteil a quant à lui été nommé Président du Conseil de l'Agence d'évaluation de la Recherche et de l'Enseignement supérieur.

- Eric Savattero rappelle que les co-habilitations des Master de l'Antenne arrivent à échéance. Claire Dupas demande aux directeurs de département d'initier de nouveaux Masters interdisciplinaires, internationaux ou centrés sur les spécialités de l'École, afin d'accroître la visibilité de l'École. Rodrigue Desmorat mentionne qu'un M2 en partenariat avec l'Université Paris 6 en génie civil sera dispensé en anglais.

- Jean-Paul Brutus sensibilise les directeurs de département à la nomination d'ACMO dans leurs unités. Plusieurs départements n'en ont pas (biologie, génie civil, génie mécanique, EEA, chimie). Les ACMO sont les correspondants de l'ingénieur hygiène et sécurité dans l'unité. Une formation leur sera dispensée. Les directeurs de département seront prochainement contactés par le secrétariat général pour connaître le nom de la personne désignée.

Validation le 28 mars 2007 par Eric Savattero